

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 29 (1983)
Heft: 10

Anhang: [Pages locales] : Lyon, Marseille, Nice
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Consulat général de Suisse
8, rue Godefroy
69453 LYON CEDEX 3
 ☎ (7) 893.51.34

LYON

Union Helvétique

Les Membres de l'Union Helvétique de Lyon ont commémoré la Fête nationale le lundi 1^{er} Août 1983 au Carnotzet de la Maison Suisse.

Après les allocutions de M. Horace Jaques, Consul général de Suisse à Lyon, et de M. Jean-François Jacot, Président de l'Union des Suisses de France, Président de l'Union Helvétique de Lyon, les assistants écoutèrent le message du Président de la Confédération et terminèrent la partie officielle par l'hymne national.

Une collation, offerte par l'Union Helvétique de Lyon, fut servie pour clôturer cette sympathique réunion.

Nous vous signalons que la fête de la **Benichon des Fribourgeois** est reportée au

Dimanche 23 Octobre 1983 à 12 heures,
 au Carnotzet de la Maison Suisse.

Union Helvétique de Lyon

15, rue du Musée-Guimet
 69006 Lyon - Tél. : (7) 893.04.39
 C.C.P. Lyon 367.50 U

En remplacement de M. Pierre Barbey qui a pris sa retraite fin avril, M. Horace Jaques a été chargé de la direction du Consulat général à Lyon depuis le 1^{er} Juin.

M. Jaques est né en 1923 à Sainte-Croix, canton de Vaud, d'où il est originaire. Entré au Département fédéral des Affaires Etrangères en janvier 1945, il a été successivement en poste à Bruxelles, Luxembourg, Ankara, Istanbul, Le Caire, Melbourne et Saïgon. De 1964 à 1972, il a été inspecteur des représentations suisses à l'étranger et a ainsi parcouru le monde entier. De 1972 à 1974, M. Jaques a été chef du personnel de la coopération technique du Département. En 1974, le Conseil fédéral l'a nommé Consul général à Manchester puis en 1979 en cette même qualité à Chicago.

A l'honneur

L'an passé, notre compatriote, M. Armand

Maire, domicilié à Craponne (Rhône), a obtenu le 2^e Grand Prix International de la Ville d'Arles. Cette année, il a même fait mieux : c'est avec un plaisir tout particulier que nous avons eu connaissance que ce talentueux poète a reçu le Premier Grand Prix pour son œuvre intitulée « Merci... Monsieur ».

Toutes nos vives félicitations !

VICHY

Une longue histoire d'amitié entre la Suisse et la station

Fidèle à sa tradition, la ville de Vichy a fêté, le 1^{er} Août, la fête nationale suisse, la municipalité et l'Amicale franco-suisse tenant ainsi à rappeler l'amitié de longue date qui unit à la Suisse notre pays et, plus particulièrement, notre ville.

Un peuple exemplaire

La cérémonie au monument aux morts se déroula en présence d'un groupe important de personnalités ainsi que la réception qui suivit à l'hôtel de ville où l'Harmonie municipale, sous la direction de M. Fonta, exécuta les hymnes nationaux, en présence des drapeaux de nombreuses organisations patriotiques de délégations des sapeurs-pompiers, de l'hôpital militaire, de la Croix-Rouge française ; des gerbes furent déposées par le docteur Lacarin et M. Méli.

Au cours de la réception à l'hôtel de ville, le docteur Lacarin rappela avec émotion le rôle joué pendant l'occupation et à la libération par l'ambassadeur Stucki, notamment lorsqu'il réussit à obtenir que la colonne allemande revenant du Sud soit détournée et ne passe pas à Vichy.

« Cette reconnaissance de notre ville pour la colonie suisse s'ajoute à l'amitié de notre pays pour nos voisins ». Le docteur Lacarin indiqua que la volonté, la rigueur de vie, la sérénité exemplaire du peuple suisse constituent un exemple pour le monde.

Dans sa réponse, M. Méli remercia la ville et la municipalité pour cette commémoration de la fête nationale suisse, puis évoqua la visite du président Mitterrand (rappelant avec un humour discret d'autres visites moins agréables : Napoléon et Charles le Téméraire !), puis il donna lecture du message du Président de la Confédération indiquant aux Suisses de l'étranger : « Vous jetez des ponts entre notre pays et le monde ».

Un détail remarquable : la réception à l'hôtel de ville commença à l'heure exacte. Suisse oblige !

CLERMONT-FERRAND

Union Helvétique de Clermont-Ferrand

La commémoration de la Fête nationale du 1^{er} Août a eu lieu le dimanche 31 Juillet à l'Hôtel-Restaurant « Les Touristes » à Vollore-Montagne, où encore plus nombreux que l'année dernière, quarante trois compatriotes sont venus fêter cet événement autour d'une bonne table bien garnie dans une ambiance excellente.

En raison de la date un peu tardive de cette réunion, plusieurs compatriotes déjà en vacances, se sont excusés de ne pouvoir assister à cette commémoration, mais ils étaient de tout cœur avec nous.

A la fin du repas, le Président prononça une petite allocution retraçant les différentes phases de la fondation de la Patrie et de sa destinée, puis déclara que le Pays actuellement a conscience que son avenir économique et politique dépend dans une large mesure des décisions qui seront prises concernant son appartenance à l'ONU de même que son Association à la Communauté Economique Européenne.

Puis il informa l'assistance que M. Horace Jacques avait été nommé nouveau Consul général de Suisse à Lyon.

Nous avons entendu ensuite le discours enregistré sur cassette du Président de la Confédération helvétique, M. Pierre Aubert, dont le message s'adressait spécialement aux Suisses de l'étranger puis l'Hymne national suisse et la Marseillaise ont été écoutés avec recueillement.

Pour clore la journée, des cassettes du folklore suisse ont été diffusées, plusieurs sociétaires ont chanté des chansons du Pays et ont dansé au son des marches entraînantes provenant des différents cantons, et c'est avec beaucoup de regrets que nous nous sommes séparés, heureux d'avoir passé une journée merveilleuse.

Si plusieurs compatriotes de la région qui lisent ces lignes n'ont pas encore adhéré à notre Société, nous les informons qu'ils peuvent le faire et qu'ils seront accueillis avec joie. La cotisation est seulement de 20 F minimum pour l'année 1983. Vous pouvez écrire au Président ou lui téléphoner, vous serez les bienvenus.

A bientôt, mes Chers Compatriotes.

Le Président
 Guy Chavannes
 38, boulevard Lafayette
 63000 Clermont-Ferrand - Tél. : 92 02 27



Consulat général de Suisse
7, rue d'Arcole
13291 MARSEILLE Cedex 6
 ☎ (91) 53.36.65

MARSEILLE

Consulat général

Mutation dans le personnel

A la mi-août, M. Martin Bienz, stagiaire de chancellerie, a regagné Berne après un séjour de vingt mois en Provence. Il y terminera sa préparation pour passer les examens qui le conduiront à une titularisation et à un transfert sous d'autres cieux : Addis-Abéba. A fin août, M. Beat Moser, a gagné Londres. Nous souhaitons à ce collaborateur très sympathique, animateur de la dernière croisière à Tunis, un agréable séjour en Grande-Bretagne.

Pour le remplacer, est arrivé de Caracas, au début de septembre, M. Urs Müller qui est marié et qui a déjà été affecté aux postes de Montréal et Düsseldorf.

La Société Suisse de Bienfaisance « Helvetia », d'Avignon organise le dimanche 16 octobre à St-Siffret (Gard), près d'Uzès, sa sortie d'automne.

Une circulaire, adressée aux membres de la société et à leurs amis, précisera les détails du programme ainsi que le prix du déjeuner préparé par un traiteur.

Croisière Algérie-Baléares

Immense succès.

Déjà plus de 100 inscriptions sont parvenues au Consulat général.

Il reste quelques cabines disponibles au prix de FF. 930.— par personne pour ceux qui seraient encore intéressés.

Le Club des Jeunes Suisses



**Consulat de Suisse
4, av. G. Clémenceau
06000 NICE
☎ (93) 88.85.09
(2 lignes groupées)**

NICE

La Société Suisse de Secours de Nice a eu le plaisir de commémorer le 692^e Anniversaire de notre Fête Nationale.

Plus de cent conviés ont répondu à notre appel. Fête très réussie au restaurant « Les Palmiers », rehaussée par un repas succulent, digne au moins de quatre étoiles... Nous vous citons ci-après le déroulement de cette remarquable manifestation patriotique.

M. J.-P. Sorg, notre vice-président, rappela à l'attention de l'assemblée un raccourci du Pacte de 1291.

M. Jacques Waldispühl, l'homme dévoué de notre Comité, laissa entendre le Message de M. Pierre Aubert, Président de la Confédération.

Ensuite M. C.-L. Piachaud, notre Consul, salua ses compatriotes et amis par des propos et dissertations fort intéressants ayant surtout trait à notre pays.

Nous ne devons pas oublier l'allocution de notre Président, M. Hugo Baechler, qui s'adressa alors à l'Assemblée par les termes

suivants : Chers Amis... Bienvenue à tous, en ce 692^e Anniversaire de la Fondation de notre Patrie la Suisse ; j'ai le plaisir et le privilège en tant que Président de la Société Suisse de Secours de Nice, de m'entretenir avec vous, de choses qui, à mon avis nous intéressent plus ou moins tous. C'est de tout cœur que je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation pour commémorer notre Fête Nationale.

Je salue tout particulièrement, ici présents, nos amis de Cannes, avec en tête de la délégation, M. Balmelli leur président. Je voudrais aussi saluer M. et Mme Piazza, venant de Lugano, de passage à Nice. J'admire là leurs sentiments patriotiques.

Il est heureux pour nous, citoyennes et citoyens suisses émigrés depuis peu ou fort longtemps, de nous rassembler et exprimer librement, nos pensées, souvenirs et sentiments à l'égard de notre Patrie.

Vous avez entendu le Président de la Confédération s'adressant aux Suisses vivant à l'étranger. Ce sont des paroles remarquables nous concernant, nous émigrés, vivant loin de notre Mère-Patrie.

Nous avons besoin de ces assurances morales car bien souvent il arrive que des compatriotes soient victimes des événements internationaux, guerres, révolutions etc. qui entraînent des pertes de situations et des biens, et qui amènent désespoirs et misères. Alors que c'est là que nous devons oser tourner notre regard vers la Mère-Patrie, qui comme dit le Pacte de 1291 à savoir :

« Secourir les uns les autres de tout notre pouvoir ».

A ce sujet, je m'adresse à M. le Consul, en me permettant de lui rappeler le drame qui existe depuis vingt ans concernant nos compatriotes spoliés d'Algérie et d'autres contrées d'Afrique. Quelques-uns sont ici présents, sans oublier le nombre non-négligeable habitant dans les Alpes-Maritimes.

Chers Amis, vous voudrez bien m'excuser de ce que je peux appeler une intrusion dans cette Fête nationale, mais hélas, tous les Suisses dispersés dans les quatre coins du monde, sont plus ou moins exposés à certains événements imprévus.

Pour votre information, vous le savez peut être ou non, que dans la Constitution de la Confédération, il n'existe aucun texte ni loi, prévoyant une aide aux rapatriés suisses, relative aux pertes des biens et situations, dues aux événements que je viens de citer. A mon humble avis c'est une lacune.

Il serait juste que le Gouvernement suisse constitue un Fonds de Secours à l'intention de ces victimes.

Parrallèlement à cette question « argent », il est notoirement connu que la Suisse attribue des milliards de francs suisses au Tiers-Monde, argent qui est souvent dilapidé, sans aucune contre-partie pour notre pays.

Je suggère qu'en prélevant seulement un petit pourcentage de ces dépenses énormes en faveur d'un Fonds de Secours à constituer dans le sens indiqué, la Mère-Patrie ne ferait que son devoir pour ses enfants qui sollicitent son aide.

Monsieur le Consul, excusez-moi de revenir sur ces problèmes que vous connaissez bien et que vous avez étudié avec considération et bienveillance. Voulez-vous avoir l'obligance de les rappeler à nos autorités, ceci dans le but non seulement de ce que je viens d'exposer mais il s'agit de préserver l'avenir de tous nos compatriotes vivant à l'étranger.

Parlons maintenant d'autres choses...

Je me fais un grand devoir de remercier du fond de mon cœur les membres de notre Comité qui ont contribué inlassablement à organiser la présente Fête nationale et amicale. Je citerai particulièrement M. Max Huber, notre éternel et sympathique secrétaire ainsi que M. Jacques Waldispühl, tous deux n'ont nullement marchandé les heures par leur dévouement.

D'autre part vous avez peut-être remarqué l'absence de M. et Mme Lambelet du Gay. Ils n'ont pu nous rejoindre étant dans l'obligation de rester auprès de Mme Lambelet du Gay mère qui est gravement malade. Ils nous prient de les excuser.

Pour terminer j'adresse au nom de notre Société Suisse de Secours de Nice notre gratitude aux autorités françaises, lesquelles nous accordent cette hospitalité remarquable bien connue de la part de la France. Merci à la France et Vive notre beau pays la Suisse.

Pour le Comité
H.B.

Société suisse de Secours
Président : M. Hugo Baechler
21, rue Berlioz, 06000 Nice
Tél. : 89.53.66

Le Fonds de Solidarité existe précisément pour préserver l'avenir. Pensez-y !
Réd.

† Décès de M. Georges Klainguti

C'est avec un immense regret que l'on vient d'apprendre le décès de M. Georges Klainguti, ancien Président de la Société Suisse de Menton, Rotarien, hôtelier de grande réputation, homme plein de délicatesse et de mérite qui s'était acquis l'estime et l'affection de tous.

Nous reproduisons ici un extrait de l'hommage qui lui est rendu dans le journal Nice Matin du 22 août 1983 :

« Il n'était jamais fait appel en vain au défunt qui a appliqué toute sa vie la devise : servir.

« Un abord particulièrement chaleureux suscitait l'amitié. Ses propos étaient toujours marqués du sceau de bon sens. Il était aussi l'expression de vivre qui se traduisait par un sens aigu du pittoresque dans ses relations des choses de la vie. De bon conseil, il manquera à ses amis qui sont nombreux ».

M. Georges Klainguti nous quitte à l'âge de 66 ans. C'est avec émotion que le Messager Suisse adresse ses condoléances émues à Mme Klainguti et à sa famille.

Réception à l'occasion de la Fête Nationale Suisse à la résidence consulaire à Nice

Dans le très joli décor de la villa, propriété de la Confédération où réside le Consul de Suisse à Nice, surplombant la baie de Villefranche-sur-Mer et le Cap Ferrat, le Consul et Mme C.L. Piachaud ont reçu le 28 juillet les hôtes appartenant à l'Administration régionale et à celle de la Principauté de Monaco, au Corps consulaire résidant et aux personnalités proches et amies de notre pays, au cours d'une réception animée.

Le tonnelet de fendant, la viande séchée des Grisons, le gruyère authentiquement helvétique contribuèrent, avec un temps magnifique, à rapprocher les cœurs et stimuler encore cette naturelle sympathie qui unit, de manière réjouissante, les rivages méditerranéens à ceux du Léman.

Commencée peu après 18 heures, la nuit était presque tombée lorsque la réunion s'acheva, toutes munitions épuisées !

† Décès de Mme Marthe Lambelet du Gay

Nous avons reçu la triste nouvelle du décès de Mme Marthe Lambelet du Gay, mère du Président d'honneur de la Société Suisse de Bienfaisance de Nice, M. Jacques Lambelet du Gay. La défunte était une figure fort connue de la colonie suisse dont elle ne manquait aucune réunion. Sa bonne humeur et sa gentillesse lui avaient gagné toutes les sympathies.

Nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, s'associent de tout cœur au chagrin qu'éprouvent son fils et sa famille auxquels nous adressons nos condoléances les plus sincères.

CANNES

Festival de Cannes 1983 - mai 1983

Cette année encore un film suisse était en compétition au Festival de Cannes parmi vingt productions émanant de douze pays. Il s'agit du film de Claude Goretta : « La mort de Mario Ricci » tourné dans les paysages jurassiens sur un rythme et baigné d'un folklore éminemment helvétique.

Présenté le 8 mai au public, celui-ci l'a bien accueilli et le personnage principal, un journaliste de la Radio romande, philosophe et désabusé, remarquablement incarné par Gian-Maria Volonté, reçut le prix de la meilleure interprétation masculine et mit en évidence par là-même une production qui ne manque certes pas de mérite.

La réception offerte au nom de l'Ambassade de Suisse à Paris, du Consulat de Suisse à Nice et du Centre suisse du Cinéma dont c'était la troisième édition, organisée dans la charmante villa « Lou Pantai » mise à disposition des organisateurs dans les environs immédiats de Cannes, rassembla producteurs, journalistes, distributeurs et directeurs de festivals dans une ambiance particulièrement animée. Ils furent reçus par M. Beat Muller et Mme Christa Saredi, en présence de M. Simon de Dardel, conseiller culturel de

l'Ambassade venu tout exprès de Paris, et du Consul de Suisse à Nice et de Mme Claude-Louis Piachaud.

De nouveaux lauriers à l'actif de notre cinéma national.

Société Suisse de Secours de Cannes

Président : M. Gilbert Balmelli
Radio Vauban, Place Vauban, 06400 Cannes
Tél. : 38.47.19 - 39.14.62

Sortie de printemps

Notre sortie a obtenu un très vif succès et la cinquantaine de participants, avec la présence de notre dévoué Consul et de Mme Piachaud, sont rentrés enchantés.

Après un périple dans l'arrière pays, nous nous sommes retrouvés dans le décor merveilleux des Gorges du Verdon. Un très bon repas nous attendait au nouveau village des Solles au bord du lac de Sainte-Croix.

L'après-midi visite de Moustier Sainte Marie et retour dans la bonne humeur tout le monde satisfait de la bonne journée.

Nous félicitons tout particulièrement les membres organisateurs : Mmes Huguenin, Boetti, Solari ainsi que notre Président M. Balmelli pour leur dévouement.

Fête du 1^{er} Août

Comme les années précédentes, la célébration de notre Fête nationale a eu lieu à Nice en collaboration avec la Société Suisse dont nous tenons à remercier les membres pour leur accueil très sympathique. Notre délégation (15 personnes) est retournée ravie de cette journée.

MONACO

Colonie suisse de Monaco

La dernière manifestation avant la période d'été a consisté en un dîner précédé d'un concert de musique de chambre.

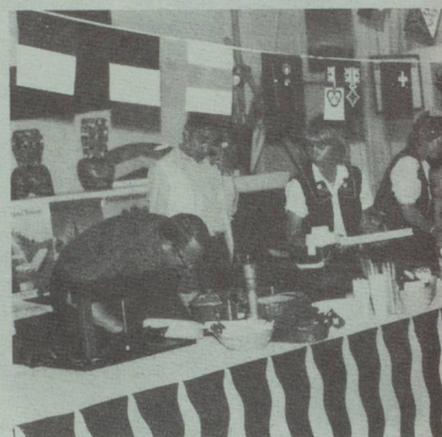
Les deux artistes, M. Alain Lambert, violoncelliste de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, et Mme Marcelle Dedieu-Vidal, pianiste, professeur à l'Académie de Musique Rainier III, ont obtenu un très grand succès par la qualité de leur interprétation et le programme choisi, qui comportait des œuvres classiques, romantiques et modernes.

Grâce à cette heure de musique qui a enthousiasmé l'assistance, le dîner a bénéficié de conversations très animées, et la soirée a été extrêmement gaie.

Les membres de la Colonie Suisse ont été récemment éprouvés par le décès subit de Mme Claire Mahfouf, ancien membre du Comité, et qui a toujours été très active au sein de notre Association.

Présence suisse à la kermesse pour l'Oeuvre de Sœur Marie à Monaco (28 et 29 mai 1983)

Sous le patronage du Prince Rainier de Monaco, chaque année au mois de mai a lieu dans la Principauté une Fête de charité au bénéfice des personnes âgées et indigentes à laquelle participent, traditionnellement, certaines représentations consulaires accréditées. Depuis deux ans la Suisse a ouvert un stand, magnifiquement décoré aux couleurs fédérales et cantonales par M. Jean-Pierre Sorg, dont les spécialités « râclette », viande séchée et fendant, ont contribué, les 28 et 29 mai, à répandre une chaleureuse ambiance helvétique dans le grand hall du Centenaire



où, « aux heures de pointe », il était difficile de suivre la demande des nombreux amateurs.

Entourant le Consul et Mme Piachaud, le Vice-Consul et Mme Meneghetti et les membres des Comités des Sociétés suisses de Monaco et de Nice, MM. Soller, Bollag, Renevey, Sorg (déjà nommé) et leurs charmantes épouses et filles « en costume » virent leur enthousiasme et leurs chaleureux efforts récompensés par le plus franc succès.

Merci à elles et à eux tous et à l'année prochaine !

Comité de Bienfaisance de la Colonie suisse de Monaco

Président :
M. Alain Couvreur de Deckersberg
c/o Crédit Suisse
Résidence Europa, Bloc B, 6^e
Monte-Carlo, MC 98000 Monaco
Tél. : 50.77.15